

préparer les nouveaux locaux. L'inauguration aura sans doute lieu en octobre.

Quelles sont les difficultés rencontrées ? Tout le monde est très intéressé par l'idée, mais c'est aussi une grande première pour chacun : mettre des moyens en commun, réaliser un projet ensemble, délocaliser des activités spécifiques à chaque service... Il n'a pas été simple non plus de trouver des locaux appropriés dans le centre de Verviers. Mais les perspectives de travail que cela génère pour tous les services nous

motivent énormément. Non seulement on travaille ensemble mais il y a des retombées pour chacun. L'ONE souhaite vraiment pouvoir réaliser des missions préventives d'une façon différente mais complémentaire de la manière dont elle les assume actuellement. Le SSM était déjà intéressé par cette dynamique, car toute une série de familles n'avaient pas accès ou n'accrochaient pas à un type de travail plus classique (thérapie, guidance); cela leur permet de travailler dans une optique de prévention, de sensibiliser les parents à l'évolution du jeune enfant. Et pour un service AMO comme le CAP, l'enjeu est

vraiment de travailler à la valorisation des compétences parentales, dans le milieu familial, dès le plus jeune âge des enfants.

Une conclusion ? Je dirais tout simplement que c'est un beau projet ! Et aussi qu'il est intéressant de regrouper des secteurs et des niveaux d'intervention différents : l'aide à la jeunesse avec l'AMO, la santé mentale avec le SSM, la petite enfance avec l'ONE, la promotion de la santé avec le CVPS, et l'action publique avec la Ville. Cela nous semble un atout majeur.

Première journée liégeoise de promotion de la santé : premier bilan

Le 18 octobre 2002, au Palais des Congrès de Liège, plus de trois cents professionnels liégeois de la santé, mais aussi du social, de l'emploi, de la culture, de l'enseignement, de l'environnement, de l'aide à la jeunesse... se sont rencontrés lors d'une journée organisée par le Centre liégeois de promotion de la santé. Quatre grands enjeux avaient été retenus comme thèmes porteurs : la participation, l'intersectorialité, les réseaux et les politiques locales de santé. Les objectifs étaient de partir de ce qui existe sur le terrain liégeois, de mettre en évidence les initiatives locales et, à plus long terme, d'impulser des projets intersectoriels, en particulier dans le cadre de la réduction des inégalités face à la santé. Mais il s'agissait aussi de transmettre aux décideurs les attentes, les besoins des professionnels et des propositions d'interventions adaptées.

Après les discours d'introduction, les participants ont été invités à prendre connaissance d'une quarantaine d'actions concrètes. Celles-ci étaient présentées sous forme de posters. Chacun avait ainsi l'occasion de s'informer auprès des concepteurs de ces actions et programmes. La troupe d'improvisation *La Maison éphémère* a

ponctué la journée d'un spectacle basé sur les « prescriptions » des spectateurs. « Ce fut, dit Christian De Bock, Président du Conseil supérieur de promotion de la santé, une salutaire leçon de modestie pour des professionnels parfois trop présents dans la vie des gens ou cruellement absents quand on a vraiment besoin d'eux. Caricatural mais stimulant. »

La journée s'est poursuivie par la participation à des ateliers articulés autour des quatre thèmes; chacun y était invité à faire part de ses expériences professionnelles. L'importance du rôle des communes, en tant que pouvoir politique et communauté de citoyens dans la promotion de la santé et l'amélioration de la qualité de vie, y a largement été débattue. Enfin, en séance plénière, les participants ont pu faire part de leurs interrogations et de leurs points de vue aux décideurs.

Pour l'organisation de cette journée, un partenariat important avait été mis en place avec différents niveaux de pouvoir (la Province, la Ville, plusieurs communes de l'arrondissement, la Région et la Communauté), avec des institutions comme l'Université de Liège, la

FMSS et la Mutualité chrétienne, ainsi qu'avec un grand nombre d'associations liégeoises. Tous ces partenaires se sont impliqués dans les différents comités et groupes de travail : le comité permanent, chargé de l'organisation concrète et des orientations méthodologiques; le comité de pilotage local, dont le rôle a été de coordonner l'organisation, la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi de la journée; et deux groupes de travail qui ont élaboré des outils relatifs à l'évaluation et à l'animation des ateliers.

Toutes les informations récoltées au cours de la journée seront analysées et retranscrites dans des actes, qui seront largement diffusés. La première journée liégeoise de promotion de la santé a constitué une première étape d'un processus de sensibilisation et de mobilisation à long terme dans le domaine de la promotion de la santé. L'investissement important des différents partenaires est un véritable encouragement pour l'équipe du Centre liégeois de promotion de la santé et laisse présager une suite des plus prometteuses à cette manifestation. A nous de ne pas les décevoir...!

Chantal Leva

Le Journal du Réseau

n° 8 - Mars-Avril 2003

Vers des Politiques Communales de Santé

éditorial

Les prochains numéros du Journal mettront en avant les projets retenus par la Communauté française dans le cadre du réseau. Nous commençons par Verviers et Virton...

La quatrième assemblée plénière du réseau aura lieu le 14 juin prochain; elle se tiendra, comme les années précédentes, en la salle de l'Arsenal à Namur. Les échanges seront structurés autour des quinze projets retenus. Chaque commune porteuse disposera d'un espace pour mettre en place sa propre communication sur son projet (panneaux didactiques, photos, produits locaux...). Les participants auront donc la possibilité de circuler d'un coin à l'autre; ils pourront ainsi glaner, selon leurs envies, des informations sur tel ou tel projet.

Quatre espaces regrouperont les projets en fonction de leurs caractéristiques : ceux qui organisent des espaces de parole familiaux; les projets ciblés sur une thématique particulière; ceux qui organisent des réseaux de participation avec les habitants (en vue de réaliser un diagnostic p. ex.); et ceux qui organisent des réseaux avant tout orientés vers les professionnels.

Le programme détaillé de la journée sera donné dans le prochain numéro du Journal du Réseau.

Le Journal du Réseau est réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé chargé de la communication, géré par l'asbl Question Santé, 72 rue du Viaduc, 1050 Bruxelles. Tél. 02 512 41 74 - Fax 02 512 54 36 E-mail : question_sante@skynet.be On trouve le **Journal du Réseau** et le **Fax Santé Communes** sur le site www.questionsante.org Secrétaire de rédaction : **Alain Cherbonnier** Maquette : **Frédérique Guiot** Le conseil de rédaction est assuré par le comité de pilotage. Les articles non signés sont de la rédaction. Les articles signés n'engagent que leur auteur. Editeur responsable : **D^r Patrick Trefois** 72 rue du Viaduc - 1050 Bruxelles



Avec le soutien de la Communauté française de Belgique

Virton : un centre de jour pour personnes âgées



© ?????

En juin 2001, la Ville de Virton acquiert, dans le centre de la ville, un immeuble en vue de le transformer en Centre de Jour pour accueillir une quinzaine de personnes âgées. L'Echevin des Affaires sociales, Claude Baudoin, explique comment est né ce projet : *L'idée vient du souci de répondre à la demande d'une partie de la population. Je m'occupe d'animations pour le troisième âge, et je constate que certains ont besoin de se rencontrer, vivent des problèmes psychologiques liés à la*

solitude, mais n'ont pas encore envie de quitter leur chez soi. Ce projet répond au besoin d'un lieu où des personnes puissent bénéficier d'une série de services en journée tout en rentrant chez elles le soir. Les seniors seront amenés quotidiennement au centre par minibus et reconduits à leur domicile en fin d'après-midi. Sur place, ils pourront bénéficier des repas, de soins éventuels, et participer à des animations, des ateliers et des séances d'information.



© ?????

Nous nous sommes occupés de l'infrastructure, poursuit l'échevin. La totalité des travaux a été effectuée par des chômeurs ou minimexés remis au travail dans le cadre des Plans sociaux intégrés (axe d'intégration professionnelle). Notre principal partenaire est le CPAS, mais nous comptons également nous adresser à tous les médecins généralistes de l'entité. Quant aux animations, nous avons à proximité les Caves de l'Hôtel de Ville, qui sont un lieu quasi permanent d'expositions et de manifestations. Nous demanderons à toutes les associations qui organisent des activités, tant dans ces Caves qu'au centre-ville, de collaborer avec nous. Nous souhaitons aussi associer à ce projet les ASBL du troisième âge qui organisent des activités à la fois culturelles et récréatives. Quatorze associations organisent régulièrement ce genre d'activités – plus, évidemment, l'Echevinat de la Culture lui-même. Il existe six clubs du troisième âge dans l'entité, dont deux à Virton même. Par exemple, une exposition des travaux des aînés se déroule pour l'instant dans les Caves de l'Hôtel de Ville : peinture, crochet, sculpture... On peut demander aux personnes qui possèdent ces techniques de venir faire des animations – pour lesquelles nous comptons d'ailleurs engager un éducateur à temps plein.

Beaucoup de mandataires communaux qui essayent de monter des projets en santé s'inquiètent des

approbations nécessaires, il a fallu des mois et des mois : nous venons seulement d'obtenir vendredi dernier le rapport sécurité incendie. Répondre aux normes du décret et à celles des pompiers nous demande énormément de patience, de temps et d'énergie. Car il reste un deuxième gros obstacle : l'agrément des « lits ». Jusqu'à présent, le décret ne prévoyait que huit lits pour tout l'arrondissement de Virton, et nous en avons obtenu six. Or l'infrastructure était conçue pour quinze personnes, et nous devons réintroduire une demande. Pour pouvoir « rentabiliser » l'infrastructure, j'espère que le nouveau décret, qui a multiplié par dix le nombre de lits en Wallonie, nous permettra d'étendre l'infrastructure à quinze.

Voilà pour les obstacles ; mais quels ont été les atouts ? L'équipe dont j'ai parlé a fait un travail vraiment remarquable, dont témoigne le produit fini. Le bâtiment a été entièrement restauré et adapté aux personnes âgées. Il faut souligner aussi la collaboration active du CPAS, et plus particulièrement du directeur du home communal « L'Amitié », avec lequel nous allons signer un accord de collaboration pour la gestion quotidienne (soins, repas, etc.). Pour que le bâtiment réponde aux normes du décret, le directeur du home a

© ?????



soigneusement préparé le cahier des charges de l'équipement : type de lits, baignoires spéciales, pèse-personnes, modèles de sièges...

L'ouverture était prévue fin 2002. Qu'en est-il de cette échéance ? Comme je l'ai dit, l'obstacle des normes de sécurité nous a retardés : il a fallu installer dans le toit un exutoire de fumée, on a dû remonter des murs autour de la citerne, autour de la chaudière, isoler l'escalier de la cave, installer des portes coupe-feu... Toutes choses qui n'avaient

pas été prévues lors de la première visite du commandant des pompiers. Quand l'agent de sécurité est passé, il a voulu revoir pas mal de choses. Cela nous a retardés de deux mois à deux mois et demi.

Alors, quelle est la suite des événements ? Le directeur du home va lancer le dossier d'agrément cette semaine, et nous espérons recevoir une réponse ministérielle rapidement. Il est encore un peu tôt pour dire quand nous pourrions ouvrir le centre. Nous souhaitons évidemment que ce soit le plus vite possible

car nous avons déjà des offres de services du côté du futur personnel, et des demandes de la part des familles – notamment des enfants qui veulent pouvoir placer, quelques jours par semaine, leur père ou leur mère atteint de la maladie d'Alzheimer. C'est pour eux une charge assez lourde, et ils voudraient pouvoir souffler de temps en temps. C'est un des besoins auxquels l'institution va pouvoir répondre. J'espère que nous pourrions inaugurer ce bâtiment avant l'été.

Le projet Prélude à Verviers

Un coup de téléphone à l'Administration communale de Verviers nous oriente vers Françoise Dupont, travailleuse sociale au CAP (Centre d'Accompagnement et de Prévention, service d'aide en milieu ouvert), un des partenaires du projet Prélude, dont l'objet est de proposer aux parents et à leurs jeunes enfants un espace de vie et de rencontre.

Ce projet, raconte Mme Dupont, est né d'une pratique déjà assez ancienne du CAP et du SSM (service de santé mentale) de Verviers. Pendant sept ans, des activités réunissant parents et jeunes enfants autour du jeu avaient lieu le samedi matin, dans une salle de psychomotricité louée à une école du quartier. Les gens étaient accueillis et pouvaient venir jouer avec du matériel adapté à la petite enfance (0-6 ans) ; c'était l'occasion de rencontrer d'autres parents, d'autres enfants, dans un lieu vraiment consacré à cela. Il s'agissait de permettre à des parents et à des enfants, autour de la relation et du jeu, d'être ensemble et d'en profiter pleinement. Ce n'est pas toujours facile à la maison : on est pris par un tas de choses, souvent le logement n'est pas très grand, ni très bien conçu pour les besoins d'un jeune enfant...

L'objectif était déjà clairement la prévention primaire dans le milieu de vie, visant à favoriser la socialisation précoce de l'enfant. Mais l'opération a finalement été



PRELUDE

interrompue. Pourquoi ? Elle nous semblait trop restreinte dans le temps : on ne pouvait ouvrir que lorsque les locaux de l'école étaient accessibles, les gens devaient se déplacer à date fixe, cela ne permettait pas d'être suffisamment souples. Mais, comme le projet continuait à nous paraître intéressant, nous avons contacté l'ONE, le service des gardiennes encadrées, le service d'aide à l'enfance du CPAS de Verviers, qui nous ont fait part de leurs attentes. Aujourd'hui, cinq partenaires sont réunis autour du projet : le CAP, le SSM, l'ONE, la Ville de Verviers et le Centre Verviétois de Promotion de la Santé.

La Commune s'implique très concrètement dans le projet. Nous avons pris contact il y a un an à peu près, une fois que le projet a été clarifié avec Michel Halleux, l'Echevin des Affaires Sociales. Il s'est montré très réceptif et a essayé de voir comment son échevinat pouvait prendre part au projet. La Commune nous apporte plus qu'un coup de pouce : une aide logistique qui est très importante, parce que ce n'est pas une mince affaire de mettre sur pied un

partenariat de ce type et de le formaliser. Il faut passer des conventions, rédiger des demandes de financement, trouver un lieu adéquat, déménager des consultations (celles de l'ONE) et un service (la ludothèque du SSM)... Car ce lieu regroupera une série d'activités et de services : les consultations, la ludothèque, des activités autour de la relation et du jeu, à moyen terme des animations plus ciblées, des groupes de parole sur un thème ou même des conférences sur l'éducation et la petite enfance.

Pour en revenir à la Ville de Verviers, elle est partenaire du projet à part entière ; c'est elle qui a déposé la demande de subvention à la Communauté française, elle a prévu dans son budget un montant annuel pour soutenir le projet, elle nous aide à prendre une place sur le territoire verviétois et à concrétiser ce projet ambitieux. Et il y aura peut-être une aide à l'aménagement des locaux via le détachement d'hommes de métier pour les travaux... C'est d'ailleurs la prochaine phase. Nous allons très bientôt commencer les activités dans les locaux actuels de l'ONE, mais nous sommes en train de